

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 AVRIL 2019
sur convocation du 25 mars 2019**

PRESENTS :

Marie-France BOUILLET, Rémi HARDY, Stéphane GRALL, Valérie NOUVEL, Nicole ROUXELIN, Claude HARDY, Claude BAILLARD, Gérard BREHIER, Emmanuelle POULLAIN, Valérie BAZIRE.

ABSENT : Freddy GUERENDEL

ABSENTS EXCUSES : Gérard GUERIN, Mélinda ILLIEN.

PROCURATION : Jean-Marie PINEL a donné pouvoir à Rémi HARDY.

Angélique Lorin a donné pouvoir à Nicole ROUXELIN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Nicole ROUXELIN

.....
Madame le Maire salue l'assemblée, elle ouvre la séance et propose de passer à l'ordre du jour. Le procès-verbal de la réunion du 28 février 2019, n'appelant pas d'observation particulière, est signé par tous les membres présents.

**2019-04-04 01 - Approbation du compte de gestion de l'exercice 2018
de la commune, et du lotissement Le Chant de la Pierre 2**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, après s'être fait présenter les résultats de l'exercice 2018

qui correspondent aux chiffres du compte administratif,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2018,

3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le comptable à la trésorerie d'Avranches, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part pour la commune, le lotissement Le Chant de la Pierre 2.

**2019-04-04 02 - Approbation du compte administratif de l'exercice 2018
de la commune et du lotissement Le Chant de la Pierre 2**

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2018 est présenté aux membres du Conseil Municipal pour approbation: Celui-ci retrace l'exécution du budget. Les résultats de fonctionnement et d'investissement à la clôture de l'exercice correspondent aux résultats des comptes de gestion de Monsieur Julien SERGENT, trésorier, et se présentent comme suit :

résultats compte administratifs	Commune	lotissement Chant de la Pierre 2
Recettes fonctionnement	871 536.42 €	394 342.11 €
Dépenses fonctionnement	746 646.40 €	268 882.96 €
Résultat de l'exercice	124 890.02 €	125 459.15 €
Résultat antérieur	231 963.85 €	- 1 436.41 €
Résultat à affecter	356 853.87 €	124 022.74 €
Recettes investissement	68 665.42 €	219 744.84 €
Dépenses investissement	150 427.56 €	268 060.05 €
Résultat de l'exercice	- 81 762.14 €	- 48 315.21 €
Résultat antérieur	64 257.52 €	18 455.16 €
Résultat investissement n+n-1	- 17 504.62 €	- 29 860.05 €
Reste à réaliser recettes	2 514.00 €	
Reste à réaliser dépenses	68 773.00 €	
Besoin de Financement	- 83 763.62 €	- 29 860.05 €

Sous la Présidence de Mr Rémi HARDY, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, approuve les résultats du compte administratif de l'exercice 2018 de la commune et du lotissement Le Chant de la Pierre 2 qui viennent d'être présentés.

*Mme le maire s'est retirée de l'assemblée et n'a pas participé au vote.
La version originale du compte administratif reste consultable en mairie.*

**2019-04-04 03 - Affectation du résultat du compte administratif 2018 de la commune
et du lotissement Le Chant de la Pierre 2**

a - Budget commune :

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 356 853.97 €

Proposition d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de l'exercice de fonctionnement	124 890.02 €
Résultats antérieurs reportés	231 963.85 €
Résultat à affecter	356 853.87 €
Solde d'exécution d'investissement	-17 504.62 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	66 259.00 €
Besoin de financement	83 763.62 €
Affectation en réserves R 1068 en investissement	83 763.62 €
Report en fonctionnement R 002	273 090.25 €

Le résultat d'investissement de 17 504.62 € sera imputé sur le compte D 001- solde d'exécution reporté.

b - Budget lotissement:

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 124 022.74 €

Résultat de l'exercice de fonctionnement	125 459.15 €
Résultats antérieurs reportés	-1 436.41 €
Résultat à affecter	124 022.74 €
Solde d'exécution d'investissement	-29 860.05 €
Report en excédent de fonctionnement R 002	124 022.74 €

Le résultat d'investissement de 29 860.05 € sera imputé sur le compte D 001- solde d'exécution reporté.

2019-04-04 04 - Vote du taux des taxes locales pour l'année 2019

Madame le Maire fait part du produit des contributions directes pour 2019, tel qu'il apparait sur l'état 1259 transmis par les services de la DGFIP sur la base des taux d'imposition appliqués en 2018 représentant une recette fiscale de 232 395 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, décide de maintenir les taux appliqués en 2018 des taxes locales fixés comme suit :

Taxe d'habitation.....	10,85
Taxe foncière (bâti).....	10,98
Taxe foncière (non bâti).	26,97

2019-04-04 05 - Vote du budget pour l'année 2019

a/Vote du budget de la commune

Registre des délibérations de la commune de Saint-Quentin sur le Homme

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, approuve le budget primitif 2019 de la commune, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement, arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 098 786.25 €	1 098 786.25 €
Section d'investissement	357 792.62 €	357 792.62 €

La version originale du budget primitif reste consultable en mairie.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	291 400,00	0,00	292 500,00	292 500,00	292 500,00
012	Charges de personnel	412 800,00	0,00	422 800,00	422 800,00	422 800,00
014	Atténuations de produits	54 029,00	0,00	54 029,00	54 029,00	54 029,00
65	Autres charges gestion courante	88 500,00	0,00	98 100,00	98 100,00	98 100,00
Total des dépenses de gestion courante		846 729,00	0,00	867 429,00	867 429,00	867 429,00
66	Charges financières	10 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	63 562,85		63 382,25	63 382,25	63 382,25
Total des dépenses réelles de fonctionnement		922 291,85	0,00	941 811,25	941 811,25	941 811,25
023	Virement à la sect ^e d'investis. (5)	110 851,00		146 775,00	146 775,00	146 775,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	3 250,00		10 200,00	10 200,00	10 200,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		114 101,00		156 975,00	156 975,00	156 975,00
TOTAL		1 036 392,85	0,00	1 098 786,25	1 098 786,25	1 098 786,25

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Produits des services	109 700,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
73	Impôts et taxes	382 167,00	0,00	391 466,00	391 466,00	391 466,00
74	Dotations et participations	263 962,00	0,00	259 230,00	259 230,00	259 230,00
75	Autres produits gestion courante	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
Total des recettes de gestion courante		802 829,00	0,00	822 696,00	822 696,00	822 696,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 600,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		804 429,00	0,00	825 696,00	825 696,00	825 696,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		804 429,00	0,00	825 696,00	825 696,00	825 696,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	273 090,25
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 098 786,25
--	---------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement		164 460,00	68 773,00	195 850,00	195 850,00	264 623,00
Total des dépenses d'équipement		164 460,00	68 773,00	195 850,00	195 850,00	264 623,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	56 840,00	0,00	57 940,00	57 940,00	57 940,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta.		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	4 613,52		17 725,00	17 725,00	17 725,00
Total des dépenses financières		61 453,52	0,00	75 665,00	75 665,00	75 665,00
45.	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		225 913,52	68 773,00	271 515,00	271 515,00	340 288,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	6 500,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		6 500,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		232 413,52	68 773,00	271 515,00	271 515,00	340 288,00

Registre des délibérations de la commune de Saint-Quentin sur le Homme

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	9 715,00	2 514,00	17 600,00	17 600,00	20 114,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 715,00	2 514,00	17 600,00	17 600,00	20 114,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	35 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)		0,00	83 763,62	83 763,62	83 763,62
138	Etat & établ nationaux		0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 840,00	0,00	2 940,00	2 940,00	2 940,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes financières		37 840,00	0,00	180 703,62	180 703,62	180 703,62
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		47 555,00	2 514,00	198 303,62	198 303,62	200 817,62
021	Virement de la section de fonct. (4)	110 851,00		146 775,00	146 775,00	146 775,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	3 250,00		10 200,00	10 200,00	10 200,00
041	Opérations patrimoniales (4)	6 500,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		120 601,00		156 975,00	156 975,00	156 975,00
TOTAL		168 156,00	2 514,00	355 278,62	355 278,62	357 792,62

Opération	Détail dépenses d'équipement	report	vote	montant total
101	Terrains		10 000,00 €	10 000,00 €
102	Matériels & mobiliers services technique et mairie	2 960,00 €	5 000,00 €	7 960,00 €
105	Ecole	11 046,00 €	6 000,00 €	17 046,00 €
106	Bâtiments divers	19 380,00 €	45 000,00 €	64 380,00 €
107	Voirie communale	8 807,00 €	10 000,00 €	18 807,00 €
108	Garderie		1 000,00 €	1 000,00 €
109	Aménagement du bourg	5 806,00 €	40 000,00 €	45 806,00 €
112	Aménagement bâtiment mairie	3 000,00 €	20 250,00 €	23 250,00 €
113	Cantine		3 000,00 €	3 000,00 €
116	Cave presbytère	17 774,00 €	5 600,00 €	23 374,00 €
117	Stade		50 000,00 €	50 000,00 €
TOTAL OPERATIONS D'EQUIPEMENT		68 773,00 €	195 850,00 €	264 623,00 €

b/ Amortissement d'un Fonds de concours

La subvention versée à l'entreprise SOLIHA pour la restauration de l'ancien presbytère en logements locatifs doit être amortie. Il est proposé d'appliquer la délibération prise le 31 mars 2016 soit un amortissement de 69 500 € sur 10 ans le Fonds de concours versé à l'entreprise SOLIHA pour la restauration de l'ancien presbytère en logements locatifs.

c/ Vote du budget du lotissement Le Chant de la Pierre 2 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, approuve le budget primitif 2019 du lotissement au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement, arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	691 085.48 €	691 085.48 €
Section d'investissement	901 684.30 €	901 684.30 €

La version originale du budget primitif reste consultable en mairie.

Registre des délibérations de la commune de Saint-Quentin sur le Homme

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	149 808,75	0,00	131 913,92	131 913,92	131 913,92
012	Charges de personnel		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des dépenses de gestion courante		149 818,75	0,00	131 923,92	131 923,92	131 923,92
66	Charges financières	7 200,00	0,00	1 510,00	1 510,00	1 510,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		167 018,75	0,00	133 433,92	133 433,92	133 433,92
023	Virement à la sect ^e d'investis. (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections (5)	547 308,43		556 141,56	556 141,56	556 141,56
043	Op. ordre intérieur de section (5)	7 200,00		1 510,00	1 510,00	1 510,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		554 508,43		557 651,56	557 651,56	557 651,56
TOTAL		711 527,18	0,00	691 085,48	691 085,48	691 085,48

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	350 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante		0,00	10,00	10,00	10,00
Total des recettes de gestion courante		350 000,00	0,00	220 010,00	220 010,00	220 010,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		350 000,00	0,00	220 010,00	220 010,00	220 010,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	355 763,59		345 542,74	345 542,74	345 542,74
043	Op. ordre intérieur de section (5)	7 200,00		1 510,00	1 510,00	1 510,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		362 963,59		347 052,74	347 052,74	347 052,74
TOTAL		712 963,59	0,00	567 062,74	567 062,74	567 062,74

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	124 022,74
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	691 085,48

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)	355 763,59	0,00	345 542,74	345 542,74	345 542,74
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		355 763,59	0,00	345 542,74	345 542,74	345 542,74
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	210 000,00	0,00	180 738,77	180 738,77	180 738,77
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		210 000,00	0,00	180 738,77	180 738,77	180 738,77
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		565 763,59	0,00	526 281,51	526 281,51	526 281,51
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	355 763,59		345 542,74	345 542,74	345 542,74
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		355 763,59		345 542,74	345 542,74	345 542,74
TOTAL		921 527,18	0,00	871 824,25	871 824,25	871 824,25

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	29 860,05
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	901 684,30

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)	355 763,59	0,00	345 542,74	345 542,74	345 542,74
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		355 763,59	0,00	345 542,74	345 542,74	345 542,74
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		355 763,59	0,00	345 542,74	345 542,74	345 542,74
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	547 308,43		556 141,56	556 141,56	556 141,56
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		547 308,43		556 141,56	556 141,56	556 141,56
TOTAL		903 072,02	0,00	901 684,30	901 684,30	901 684,30

**2019-04-04 06 - Travaux de réfection des toitures
Garages « Route des Vallées » et salles annexes « Place Léguéma »**

Madame le maire annonce qu'il est nécessaire de réaliser des travaux de restauration sur les toitures des garages et des salles annexes. Les matériaux de la couverture en fibro ciment devront être désamiantés.

Claude Baillard, Conseiller Municipal, présente en détail les propositions de prix adressées par deux entreprises qui ont répondu : **Les couvreurs de la Baie et l'entreprise Motier.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime :

- retient la proposition de prix de l'entreprise « Les couvreurs de la Baie » jugée économiquement plus avantageuse pour la réalisation des travaux décomposés comme suit :

- Désamiantage HT 9 660.00 €
- Réfection couverture HT 12 442.15 €

Total Hors Taxes 22 102.15 €

Total TTC 26 522.58 €

Madame le Maire est autorisée à signer le devis en vertu de la délégation qui lui a été donnée par délibération du 15 mai 2014 ainsi que toutes les pièces afférentes à son exécution.

Ces travaux devront être réalisés pendant les vacances scolaires d'été pour ne pas causer de difficultés par rapport au groupe scolaire.

Affaires diverses :

➤ **2019-04-04 07 - Lotissement Le Chant de la Pierre 2 – travaux voirie définitive demande versement caution :**

Les travaux de voirie doivent être entrepris dans les mois à venir, les constructions de la seconde tranche ne seront pas réalisées. Afin de garantir le bon état des aménagements, Madame le maire propose qu'une caution de 1 000 € soit demandée à la signature de l'acte de vente des huit lots de la deuxième tranche et du lot 4 de la première tranche. Celle-ci sera restituée à la remise de la déclaration d'achèvement de travaux de la maison s'il n'y a pas eu de dégradation sur le domaine public par les entreprises pendant le chantier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, décide de demander une caution à la signature de l'acte de vente de ces parcelles.

2019-04-04 08 - Location du local commercial

Madame le Maire rappelle que lors de la réunion du conseil municipal du 28 février, il a été proposé d'accorder six mois de loyers gratuits pour le local situé face à la mairie. Elle précise qu'une délibération doit être prise pour officialiser cette proposition et fixer le prix de la location par la suite.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, décide d'offrir six mois de loyers gratuits au professionnel qui viendra s'installer dans le local situé 2 Rue des Estuaires et fixe à 300 € le montant mensuel du loyer au-delà de cette période.

➤ **2019-04-04 09 - Logement 27 Rue du Mont Saint Michel : départ locataires**

Madame le maire fait part d'un courrier du 29 mars 2019 dans lequel les locataires du logement situé 27 Rue du Mont Saint Michel informent qu'ils quittent le logement le 28 juin 2019. Elle propose de revoir le prix de la location.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, décide de fixer à 500 € le prix du loyer mensuel à compter du 1^{er} juillet 2019.

➤ **2019-04-04 10 - Appel à projet ENIR – achat matériel**

Madame le Maire rappelle que suite à la décision du Conseil Municipal en date du 4 décembre 2018, un dossier a été transmis à la DASEN (éducation nationale) pour définir les besoins en équipement informatique au groupe scolaire « René Hardy », dans le cadre de l'appel à projets « Écoles numériques innovantes et ruralité. Elle informe que ce projet a été retenu pour une dépense globale de 9 980 € HT subventionné à hauteur de 50 % soit 4 990 €. Elle propose de commander le matériel à l'entreprise SIDETEC dès réception du courrier officiel. **Le Conseil Municipal, unanime, valide cette proposition.**

➤ **2019-04-04 11 - Projet APE :**

Madame le Maire fait part de la proposition transmise par mail par l'APE qui projette de renouveler l'école du cirque qui a eu lieu il y a 4 ans sous réserve que ce projet soit validé dans le cadre du projet d'école pour la prochaine année scolaire 2019-2020. Elle interroge si la commune accepterait de participer au financement. Le Conseil Municipal prend acte de cette demande mais ne prend pas de décision estimant que ce projet doit tout d'abord être porté par les enseignants auquel peuvent contribuer l'APE et la municipalité.

Un contact va être pris avec les responsables de l'association des parents d'élèves et l'équipe éducative.

➤ **2019-04-04 12 – PPRI - Conclusions du commissaire enquêteur**

Suite à l'enquête publique relative au projet de prévention des risques inondation sur la vallée de la Sélune, le commissaire enquêteur a rendu son rapport. Madame le maire donne lecture de ses conclusions et de son avis.

➤ **2019-04-04 13 – Demande retrait de la commune considérée comme littorale**

Suite à la demande préfectorale par courrier en date du 10 septembre 2001, le Conseil Municipal a décidé par délibération du 14 novembre 2001 de demander le classement St Quentin sur le Homme « Commune Littorale » suivant l'article L321-2 du code de l'environnement, celle-ci étant riveraine de l'estuaire de la Sélune et située en aval de la limite de salure des eaux (parues dans le décret 2004-311 du 29 mars 2004 fixant la liste des communes riveraines des estuaires et des deltas et considérées comme littorales en application de l'article L.321-2 du code de l'environnement).

Madame le Maire rappelle la délibération le 25 septembre 2014 dans laquelle le Conseil avait demandé le retrait, ce classement « commune considérée comme littorale » a été confirmé par un courrier de la préfecture le 8 avril 2015.

Compte tenu de la position de la commune par rapport au littoral et des difficultés rencontrées lors de l'instruction des documents d'urbanisme, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, unanime,

décide d'adresser à nouveau un courrier à la Préfecture afin de demander le retrait de la commune de Saint-Quentin sur le Homme du classement « commune considérée comme littorale ».

Valérie Nouvel annonce qu'elle a échangé avec monsieur Charly VARIN, Président du PETR, qui aurait transmis un courrier en ce sens à la Préfecture.

✓ **2019-04-04 14 - FDGDON : Convention pour la lutte contre les frelons asiatiques et la destruction des nids**

Madame le maire rappelle que la commune s'est engagée depuis 2016 dans la lutte collective contre le frelon asiatique organisée par la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche.

Le FDGDON informe que le programme d'action est renouvelé pour 2019 et fait l'objet d'un arrêté préfectoral de lutte collective. La participation de la commune se fait à deux niveaux :

Sur le volet animation, coordination, suivi et investissement, le montant de la participation pour notre commune est de 41 € actuellement.

Sur le volet de lutte par la destruction des nids, la participation sera versée en fonction des travaux de destructions qui seront réalisés sur notre commune. Une convention devra être établie pour l'année 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, décide de participer à lutte collective contre les frelons asiatiques pour 2019 et les années suivantes en cas de renouvellement de l'opération et autorise Madame le Maire à signer la convention.

2019-04-04 15 - Informations diverses :
--

Madame le maire fait part des informations :

✓ **Urbanisme : Il est proposé d'arrêter le projet de PLUi au prochain conseil communautaire du lundi 8 avril 2019.**

✓ **Déclaration d'Intention d'Aliéner concernant les parcelles ZC 39 et 79 situées 16 Rue de Guyot.**

✓ **La liste des membres du bureau est arrêtée pour les élections européennes du dimanche 26 mai 2019.**

✓ **Invitation du Club Anciennes voitures de l'Avranchin le 28 avril 2019 à l'exposition de 9 h 30 à 10 h 15**

✓ **Demande d'une habitante pour utilisation gratuite de la salle pour l'organisation d'une réunion d'information.**

✓ **Prochaine réunion du Conseil municipal probablement fin mai ou juin**